Auvergne-Rhône-Alpes

Deuxième région de la filière des réseaux électriques par le poids de son emploi, l'Auvergne-Rhône-Alpes concentre 14 % des effectifs nationaux en 2023.

Première région productrice d'électricité de France, elle produit largement plus qu'elle ne consomme et exporte vers les autres régions, à partir d'un parc nucléaire de premier plan — quatre centrales — et de la première capacité hydroélectrique du pays, complétés par un gisement solaire en forte croissance. Cette concentration de moyens de production est **un moteur direct pour la filière des réseaux électriques** : il faut évacuer et sécuriser l'électricité produite, raccorder une production renouvelable de plus en plus décentralisée, et renforcer comme renouveler les ouvrages qui acheminent ces flux, à commencer par les postes sources.

L'électrification des usages tire parallèlement la demande sur le réseau de distribution : décarbonation industrielle de la Vallée de la chimie au sud de Lyon, électrification des transports en commun et déploiement des bornes de recharge dans les métropoles et le long des grands axes, conversion des chauffages vers les pompes à chaleur.

Le relief et l'exposition aux aléas climatiques, des canicules aux épisodes neigeux d'altitude, rendent en outre **le maillage et la sécurisation du réseau plus exigeants qu'ailleurs**.

À horizon 2030, la région représente 10 % des besoins de recrutement nationaux, soit environ 4 100 recrutements cumulés sur la période 2025-2030, un volume porté autant par le renouvellement des effectifs que par l'intensité de l'activité de production et de réseau sur le territoire.

PART DE LA RÉGION DANS L'EMPLOI DE LA FILIÈRE (2023)

13,7 %

Part que représente la région Auvergne-Rhône-Alpes dans l'emploi total des métiers techniques de la filière des réseaux électriques en 2023.

Rapport 2025 sur les besoins en emplois et compétences de la filière

PART DANS LES BESOINS DE RECRUTEMENT (HORIZON 2030)

9,5 %

Part que représente la région dans les besoins de recrutement de la filière des réseaux électriques à horizon 2030.

Rapport 2025 sur les besoins en emplois et compétences de la filière

En un coup d'œil

7,5

Il y a 7,5 offres d'emploi pour un demandeur d'emploi sur le métier de monteur de réseaux électriques en Auvergne-Rhône-Alpes. (data.emploi · T1 2026)

5,0

Il y a 5,0 offres d'emploi pour un demandeur d'emploi sur les métiers de technicien en Auvergne-Rhône-Alpes, toutes filières confondues. (data.emploi · T1 2026)

43 %

43 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B en Auvergne-Rhône-Alpes recherchant un emploi de monteur de réseaux électriques en ont trouvé un dans les six mois, contre 40 % tous métiers confondus dans la région. (data.emploi · T2 2025)

77,8 %

77,8 % des employeurs déclarent rencontrer des difficultés de recrutement sur le métier de monteur de réseaux électriques et télécoms en Auvergne-Rhône-Alpes. (France Travail / BMO · 2025)

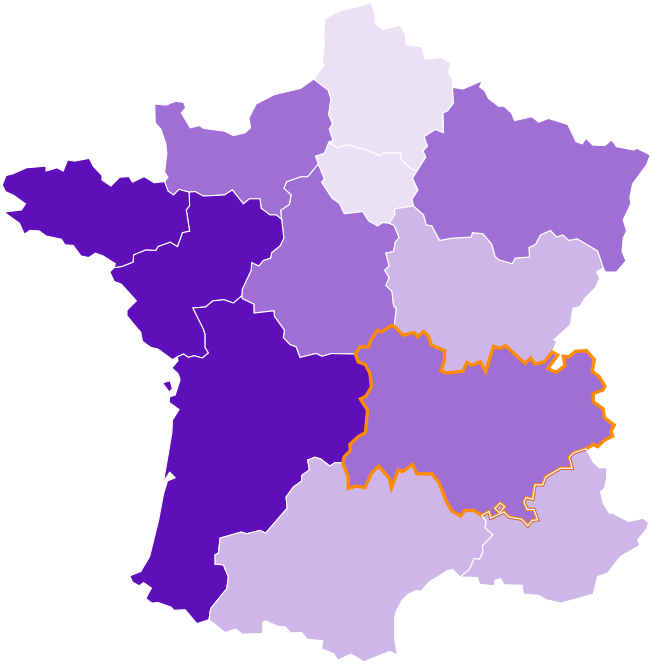
Le marché de l'emploi de la filière des réseaux électriques en Auvergne-Rhône-Alpes par métier

Métier	Niveau de tension 2024	Évolution des recrutements 2025-2030
Monteur de réseaux électriques	5,1/5,2	**+ 8,8 %**
Opérateur régleur usineur	5,2	**+ 62,7 %**
Technicien	5,2/5,2	**+ 8,3 %**
Chargé de projet et d'affaires	5,2/5,2	**− 23 %**
Chef de chantier / Conducteur de travaux	5,2/5,2	**− 1 %**
Ingénieur en génie électrique	5,2/5,2	**+ 1,9 %**

Niveau de tension 2024 (DARES, indicateur synthétique, échelle 1 à 5,2) et évolution estimée des recrutements 2025-2030 par métier, déclinés au niveau régional.

La situation du marché de l'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes

Ratio offre / demande d'emploi pour le métier de monteur de réseaux électriques



Source : France Travail / data.emploi, T1 2026. Bordure : région Auvergne-Rhône-Alpes.

Analyse du marché de l'emploi dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

La région Auvergne-Rhône-Alpes est un bassin d'emploi dont la situation reste maîtrisée, mais fragile, en raison d'une croissance des recrutements qui s'ajoute à des tensions déjà existantes. Elle occupe une place intermédiaire entre des bassins plus stables, comme les Hauts-de-France, et des régions en forte expansion, comme la Normandie ou la Nouvelle-Aquitaine.

À date, **les tensions de recrutement y figurent parmi les plus aiguës de France** : cinq des six métiers étudiés atteignent le niveau maximum (5,2 sur l'indicateur de la DARES), le métier de monteur de réseaux électriques se situant juste en dessous (5,1). Le ratio de 7,5 offres par demandeur sur le monteur de réseaux électriques, très supérieur à la moyenne, confirme **un marché où la demande des employeurs dépasse largement les candidatures disponibles**. La proportion d'employeurs en difficulté de recrutement sur ce métier (78 %) figure parmi les plus fortes de l'Observatoire.

Le retour à l'emploi reste solide : 43 % des demandeurs d'emploi monteurs de réseaux électriques retrouvent un emploi en six mois, contre 40 % tous métiers confondus, un écart favorable à la filière. Le marché écoule donc rapidement les candidats disponibles ; **la difficulté ne vient pas de leur insertion, mais du nombre trop restreint de profils qui se présentent**.

Avec une part des besoins de recrutement en 2030 (10 %) inférieure à sa part de l'emploi (14 %), la région connaît une expansion plus maîtrisée de la filière que d'autres territoires. Les besoins de recrutement progressent malgré tout sur la quasi-totalité des métiers, dans une région où le réseau doit à la fois évacuer une production électrique de premier plan et absorber l'électrification des usages.

Dans ce contexte, les leviers d'action ont une intensité propre à l'Auvergne-Rhône-Alpes, à l'inverse de celle observée dans les bassins à vivier plus fourni. Parce que les candidats y sont rares et la tension extrême, **la priorité porte d'abord sur l'augmentation des flux de formation initiale**, afin d'alimenter en volume un marché où la demande des employeurs excède largement les candidatures. Ce levier s'inscrit dans la continuité du plan régional conclu il y a deux ans entre la filière des réseaux électriques, le rectorat et le Conseil régional. L'attractivité de la filière, la valorisation de ses parcours et la fidélisation des profils formés restent nécessaires, dans un contexte de concurrence accrue des autres secteurs, mais elles viennent en appui d'un enjeu d'abord quantitatif : produire davantage de candidats.

Sources

- Filière des réseaux électriques & PwC, Les besoins en emplois et compétences de la filière des réseaux électriques. Programme France 2030 AMI CMA, avril 2025. Analyse secondaire Vision 2030.
- France Travail, enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO), 2025.
- DARES, France Travail, février 2026, Les tensions sur le marché du travail en 2024.
- France Travail, data.emploi, données du T1 2026.

Offre de formation aux métiers des réseaux électriques en région Auvergne-Rhône-Alpes

Formations

Bac Pro MELEC

BTS Électrotechnique

Certificat de spécialisation Technicien en réseaux électriques, toutes partenaires

Teinte soutenue et contour violet : formation partenaire des Écoles des réseaux.
Teinte pâle : autre formation préparant aux métiers des réseaux électriques.

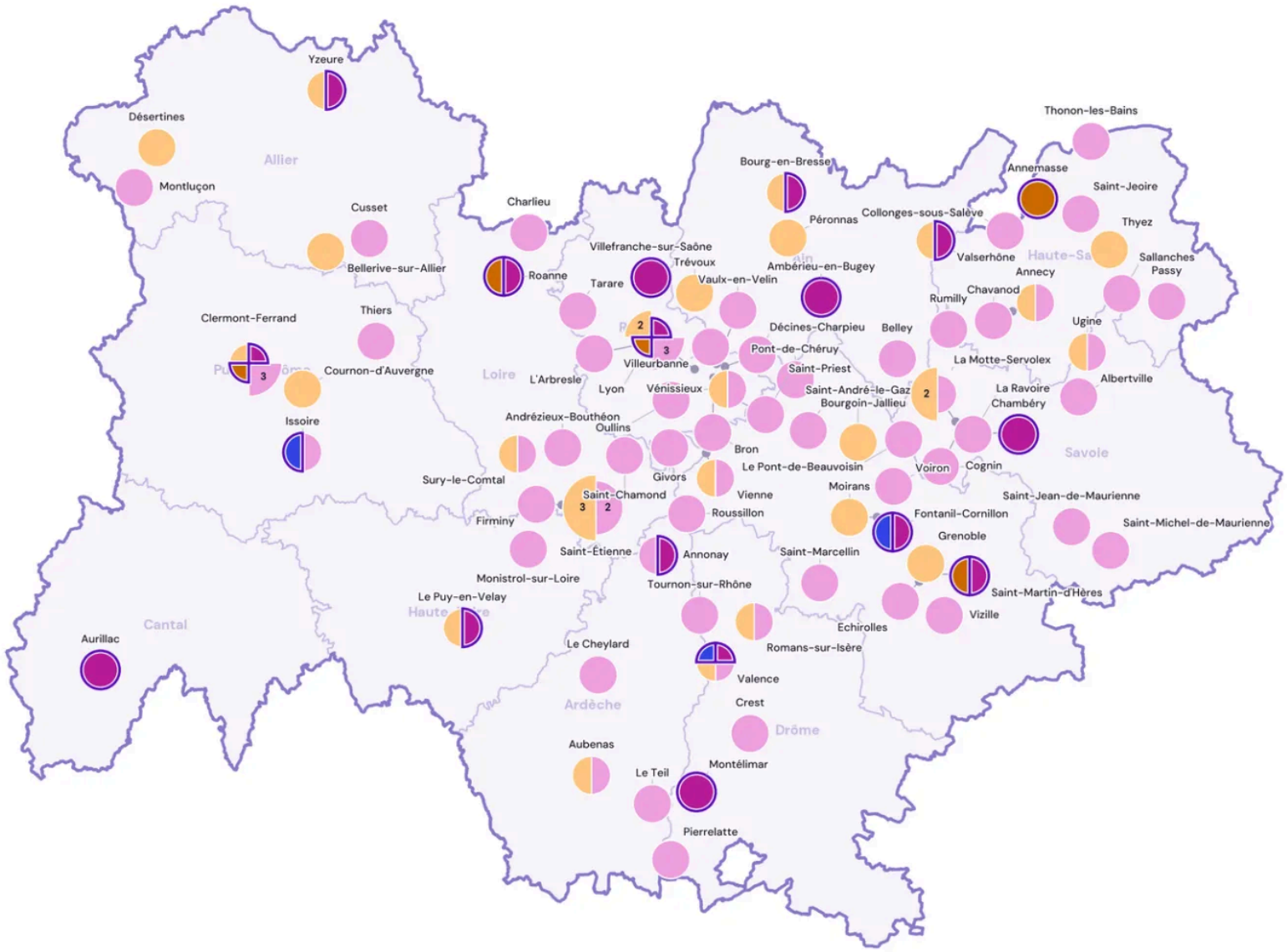
Nombre d'établissements

1 2 3

Le rayon de l'arc de cercle d'une formation croît avec le nombre d'établissements qui la dispensent dans la commune. À partir de deux, ce nombre est inscrit dans l'arc de cercle.

Lecture

Le point de Lyon compte quatre types de cursus pour sept établissements : un Bac Pro MELEC partenaire, trois Bac Pro MELEC non partenaires, un BTS Électrotechnique partenaire et deux BTS Électrotechnique non partenaires.



Source : Écoles des réseaux pour la transition énergétique, juillet 2026 – https://www.ecolesdesreseaux.fr/